

Primo Levi, le malentendu

Primo Levi peut être considéré comme le témoin par excellence, selon les critères énoncés par Jean Norton Cru à propos des témoignages de la guerre de 14 : « un esprit juste et d'une grande probité intellectuelle », un récit « honnête, retenu, modéré » qui ne cherche qu'à faire prévaloir la vérité¹. Il insiste lui-même sur l'absence d'élaboration littéraire de *Si c'est un homme*, sur le caractère immédiat et spontané de son écriture, qui confère au texte le statut de pur témoignage. ... « quand je l'ai écrit, voici près de quarante ans, je n'avais qu'une idée en tête, très précise, et ce n'était vraiment pas de faire oeuvre littéraire mais d'apporter mon témoignage² », dit-il par exemple en 1984. Certes il reconnaît souvent que son besoin premier était de se libérer du poids des souvenirs, et que l'intention de laisser un témoignage n'est venue qu'en second. Mais si écrire l'a soulagé, comme il le dit à plusieurs reprises, c'est aussi qu'il a conscience d'avoir rempli une mission : « Je suis en paix avec moi-même, parce que j'ai témoigné, parce que j'ai suffisamment ouvert les yeux et les oreilles pour pouvoir raconter ce que j'ai vu d'une manière véridique »³.

Contrairement à tous ceux qui ont souffert de ne pas être écoutés à leur retour, par exemple Simone Veil ou Pierre Francès-Rousseau, Primo Levi semble avoir pu étancher sa soif de raconter; lorsqu'il est rentré du Lager, doté « d'une ardeur narrative pathologique », il parlait à n'importe qui, dans le train, dans le bus⁴. C'est peut-être pour cette raison que l'insuccès de son livre ne l'a pas trop affecté, bien qu'il évoque discrètement sa déception dans un passage du *Système périodique* («... moi, auteur découragé d'un livre qui me semblait beau mais que personne ne lisait⁵ »). On sait que *Si c'est un homme* a été refusé par plusieurs éditeurs, puis, tiré à deux mille cinq cents exemplaires par une petite maison d'édition, est tombé dans l'oubli. Ce n'est qu'en 1958 que, réédité par Einaudi, il a suscité un large intérêt. Mais parler semble aussi essentiel pour Primo Levi qu'écrire. « Je suis un parleur, dit-il à Camon. Si l'on me ferme la bouche, je meurs.»⁶ Il affirme d'ailleurs que la plupart de ses livres sont nés comme des récits oraux, même (et peut-être avant tout) *Si c'est un homme*. Pour lui la parole est un art, au même titre que l'écriture, et il existe aussi un art d'écouter. Apparemment l'entourage de Primo Levi connaissait cet art puisqu'il a pu trouver à son retour « la chaleur d'un repas assuré, la solidité du travail quotidien, la joie libératrice de raconter »⁷. L'écriture telle qu'il la présente est donc le prolongement de la parole, et réciproquement puisque Primo Levi n'a cessé d'être le « présentateur commentateur de lui-même », comme il le dit dans l'Appendice à *Si c'est un homme*, écrit en 1976. Il accepte les invitations dans les écoles, puis, devenu célèbre, de très nombreux interviews et entretiens. Aussi à ses deux métiers de chimiste et d'écrivain en ajoute-t-il un troisième, celui de parleur, grâce auquel il peut préciser, expliquer, nuancer, ou évoquer des épisodes qu'il a négligés dans son livre.

Pourtant l'évolution de Primo Levi est paradoxale. En 1963, après la publication de *La trêve*, il répond à Pier Mario Paoletti qui lui demande s'il en a terminé avec l'expérience des camps : « Ah oui, plus un mot. Plus rien. J'ai dit tout ce que j'en avais à dire. C'est

¹ Jean Norton Cru, *Du témoignage*, Ed. Alia, 1989.

² Primo Levi, *Conservations et entretiens*, Robert Laffont, 1998, p.211.

³ Ibid., p. 217.

⁴ Ibid., p. 179.

⁵ Primo Levi, *Le système périodique*, Albin Michel, 1987, p. 218.

⁶ Ferdinando Camon, *Conservations avec Primo Levi*, Gallimard, 1987, p. 54.

⁷ Primo Levi, *La trêve*, Grasset, 1966.

complètement fini. »⁸ Il est vrai que son écriture va, au moins pour un temps, puiser à d'autres sources. Mais c'est à ce moment qu'il se rend souvent dans les écoles pour témoigner et que commencent des entretiens où il est généralement question d'Auschwitz. A partir de 1979, alors qu'il devient un personnage public et que les interviews sont toujours plus nombreuses, il met de plus en plus en doute sa mission de témoin, et interrompt presque totalement ses rencontres avec les élèves dans les écoles. En 1976, il parlait des massacres nazis comme du « nœud central de l'histoire européenne de ce siècle », et notait que l'intérêt des jeunes était plus vif que celui des générations antérieures, qui s'étaient compromises avec le fascisme⁹. Trois ans plus tard, il annonce qu'il n'acceptera plus dorénavant d'invitations dans les écoles, car « parler d'Auschwitz n'est plus d'actualité ». Il refuse de jouer toute sa vie au rescapé et de n'écrire que sur Auschwitz : « Je veux, dit-il, m'adresser aussi aux jeunes générations »¹⁰; les jeunes générations auraient-elles cessé, en trois ans, de s'intéresser à Auschwitz ? Primo Levi semble être en contradiction non seulement avec lui-même, mais avec son époque, puisque, dans le même temps, toutes sortes d'ouvrages sont publiés sur le sujet, de nouveaux témoignages sont écrits, l'intérêt se réveille. Mais en 1983, dans *Le devoir de mémoire*, lorsque ses interlocuteurs évoquent un « regain d'intérêt », Primo Levi semble ne pas comprendre, et il se montre à la fois surpris et sceptique quand on lui dit que « beaucoup de gens parlent aujourd'hui pour la première fois ». ¹¹ Certes, il est peut-être tout simplement las de répondre toujours aux mêmes questions. Mais il nous faut prendre au sérieux ses doutes, qui nous poussent à nous interroger sur le statut du témoignage, comme lui-même l'a fait dans divers entretiens, et surtout dans son dernier livre, *Les naufragés et les rescapés*.

L'utilisation même du mot témoin est problématique. En principe, le témoin est extérieur aux faits qu'il raconte. On nommera témoin, par exemple, la personne présente sur les lieux d'un accident, non la victime ou le responsable de celui-ci. Dans une guerre les témoins sont éventuellement les journalistes présents. Il est vrai que les médias font appel aux témoignages des acteurs et des victimes, ce qui permet de rectifier ou de mettre en doute certaines informations officielles, mais pose aussi le problème de la véracité. Aucun témoignage n'est fiable en soi, mais celui qui est partie prenante plaide en outre pour sa cause. Si les historiens nous ont habitués à la critique du témoignage, les médias, et notamment la télévision, tendent au contraire à renforcer notre crédulité. Il est difficile, quand on voit une personne « en chair et en os » raconter ce qu'elle a vécu, de mettre en doute sa parole. Celle-ci a une force de conviction beaucoup plus grande que n'importe quel document, surtout lorsqu'il s'agit de souffrance. Comment dire à un individu qui affirme « J'y étais » que ce qu'il raconte est faux, ou du moins partiel et subjectif ? Dans son livre *L'ère du témoin*, Annette Wieviorka fait état d'en certain malaise des historiens face aux témoins des camps. Comment, d'un côté, ne pas faire injure à la souffrance et à la mémoire personnelle, et, d'un autre côté, rétablir les droits de la pensée critique qui étaient précisément annihilés dans le système totalitaire ?

Le terme de témoignage a aussi une signification juridique, et c'est, comme le montre Annette Wieviorka, le procès Eichmann qui inaugure l'ère du témoin. Dans un procès, en principe, on distingue la victime et les témoins ; ici, les victimes du système concentrationnaire témoignent à la fois pour elles-mêmes et pour tous ceux qui sont morts; d'autre part le témoignage, même s'il doit être véridique, n'est pas neutre, il est à charge ou à décharge. Dans le cas des camps en particulier, le témoignage constitue soit une

⁸ *Conversations et entretiens*, op. cit., p. 108.

⁹ *Ibid.*, p. 266.

¹⁰ *Ibid.*, p. 121

¹¹ Primo Levi, *Le devoir de mémoire*, Mille et une nuits, 1995, pp. 55-57.

accusation, soit une justification. De cette dimension juridique de son témoignage, Primo Levi est bien conscient, puisqu'il parle de *Si c'est un homme* comme d'un acte d'accusation, dont les destinataires étaient les Allemands, « parce qu'ils étaient une des parties du procès »¹².

La tâche est donc double : témoigner pour... et témoigner contre... Pour qui ? Pour ceux qui n'ont pas vu, qui n'ont pas voulu savoir ou croire (et c'est ce que Primo Levi reproche à la majorité des Allemands), pour les générations suivantes aussi. A cette « mission », Primo Levi n'a jamais vraiment renoncé, puisqu'il dit en 1986, à propos de son dernier livre, « je souhaite montrer que ces choses appartiennent à un passé proche »¹³. Mais témoigner pour a un autre sens. C'est aussi parler à la place de quelqu'un, se faire le porte-parole de ceux qui n'ont pas pu s'exprimer, dire leur souffrance et leur mort, faire qu'ils ne disparaissent pas complètement. Or ce statut de porte-parole, qui donnait sens à la survie du rescapé, est ambigu et source d'interrogations douloureuses. Parler à la place d'un autre, n'est-ce pas prendre sa place, l'usurper, être un faussaire, un parasite ? Le témoin est un survivant, donc par définition un privilégié ; et l'idée apparaît que les vrais témoins sont ceux qui sont morts, qu'il fallait plus de force pour se taire que pour parler, et que ce silence était moralement peut-être plus digne. N'est-ce pas une faiblesse que de céder à un besoin égoïste de libération intérieure, de chercher à se décharger sur les autres du poids de la souffrance ? N'est-ce pas aller à l'encontre de ce qui est pour Primo Levi le principe moral fondamental, ne pas augmenter la quantité de mal qui est dans le monde ? Il raconte que ses propres enfants n'ont jamais accepté qu'il leur parle d'Auschwitz, et affirme qu'il faut les comprendre car « le rescapé est dérangeant et ennuyeux... Il ravive les souffrances, il veut infliger ses souffrances, il veut dominer l'autre en lui infligeant ses souffrances, et cela peut gêner »¹⁴. Les raisons du témoignage ne sont donc pas toujours pures, et Primo Levi découvre un nouvel avatar d'Ulysse en la personne du témoin : « je pense souvent qu'Ulysse, lorsqu'il arrive chez le roi des Phéaciens, passe sa première nuit à raconter ses aventures... Il conquiert ainsi, en racontant, une gloire a posteriori, et nous sommes comme lui, nous cherchons à nous bâtir une gloire, en nous parant pour ainsi dire de cette expérience. »

Témoigner contre... signifie poursuivre la lutte contre le nazisme et sa volonté de faire disparaître jusqu'au souvenir de ses victimes, aller contre le mensonge, la volonté d'effacer le passé, le négationnisme; mais aussi contre la déformation du souvenir liée à la mémoire elle-même. « Par besoin de vérité » et « pour aller contre la rhétorique » dit Primo Levi en 1986 quand on lui demande pourquoi il a repris le thème des camps : « Nous avons besoin de monuments, de célébrations (...) Mais il faut un contre-chant, un commentaire en prose aux envolées lyriques de la rhétorique. »¹⁵ Par souci de vérité, il nous invite dans son dernier livre à nous méfier de la mémoire, car ce n'est pas seulement l'oubli qui déforme les souvenirs, c'est aussi la répétition du récit. La mémoire tend à se stéréotyper, à produire des clichés. Ce que l'on a raconté et écrit vient s'interposer entre le présent et le passé, formant ce que Primo Levi appelle une « mémoire-prothèse », une « mémoire artificielle ». A cela s'ajoute tout ce que le témoin a lu ou entendu, et qu'il ne distingue plus de sa propre expérience. Hannah Arendt le remarquait déjà à propos des témoins cités au procès d'Eichmann : comment pouvaient-ils distinguer ce qui leur était arrivé seize ou vingt ans auparavant de ce qu'ils avaient lu, entendu ou imaginé depuis ?¹⁶ Primo Levi pose le

¹² *Conversations et entretiens*, op. cit., p.148.

¹³ *Ibid.*, p. 144.

¹⁴ *Conversations et entretiens*, op. cit., p. 69.

¹⁵ *Ibid.*, p. 144.

¹⁶ Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, Folio histoire, 1991

problème au moment où son dernier livre est en projet : « ...il faudrait que je raconte des choses vues il y a trente-cinq ans. Mais suis-je vraiment sûr qu'elles soient véridiques et suis-je tenu de raconter des faits véridiques, ou ne puis-je, par exemple, les arranger selon mon bon plaisir, voire en inventer de nouveau ? »¹⁷ Certes le devoir du témoin est d'être véridique, et de s'en tenir à ce qu'il a réellement vu et vécu : « Je ne parle que de ce que j'ai vu de mes propres yeux », dit Primo Levi. Mais tantôt il affirme que son histoire singulière constitue en même temps « un témoignage universel de ce que l'homme peut infliger à l'homme »¹⁸, tantôt il semble en douter : « Les récits des gens qui sont revenus des camps de concentration n'ont aucune valeur générale. Chaque survivant représente une exception, un miracle, un être ayant un destin particulier. »¹⁹ De plus, chaque camp est différent des autres, Monowitz, par exemple, n'est pas Auschwitz; c'est pourquoi Primo Levi dit avoir involontairement déformé la réalité : « Je pensais écrire l'histoire authentique de l'expérience du camp de concentration, alors que, en réalité, j'écrivais l'histoire de mon camp, et seulement du mien. »

Enfin dans le même entretien, en 1985, il avoue avoir construit une légende autour de *Si c'est un homme* en prétendant qu'il l'avait écrit sans plan, d'un jet, sans préméditation. Ecrire n'est jamais spontané, reconnaît-il, il y a toujours dans l'écriture (et même dans le récit oral) une réinvention de la réalité : « ...ce livre est plein de littérature ». La réflexion sur la mémoire et sur le témoignage que Primo Levi mène dans *Les naufragés et les rescapés* l'a donc amené à remettre en cause le statut de son premier livre. Il se montre de plus en plus ambivalent à l'égard de celui-ci, allant jusqu'à dire en 1986, au moment même où il remet à Einaudi *Les naufragés et les rescapés* : « J'entretiens avec *Si c'est un homme* un rapport qui est presque de compétition, parce que c'est un livre qui dure, malgré les années. Et si, d'un côté, cela me fait plaisir, cela représente également un défi. Je me demande souvent, en effet, si j'arriverai jamais à écrire un autre livre comme celui-là. »²⁰

Avec ce mélange de probité et de goût de l'exactitude qui le caractérise, Primo Levi va aussi loin qu'il est possible dans la mise en cause de soi-même. Mais il lui arrive aussi, et à juste titre nous semble-t-il, de s'interroger sur ce que l'on attend des témoins. N'y a-t-il pas un malentendu fondamental, qui s'est substitué au désir initial de ne pas entendre, et qui va en s'aggravant ? Tel est du moins le sentiment dont il fait état, notamment dans le petit livre intitulé *Le devoir de mémoire*. Cet ouvrage est la transcription d'un entretien avec deux historiens, Anna Bravo et Federico Cereja, qui a eu lieu en 1983 et n'a été publié qu'après la mort de Primo Levi. On éprouve un étrange malaise à le lire, tant il apparaît comme l'illustration du malentendu dont parle Primo Levi. A plusieurs reprises, c'est l'interviewer qui affirme et Primo Levi doit se contenter d'approuver, réduit au rôle d'illustration d'une théorie qu'il ne partage visiblement pas, ou encore au rôle de « document vivant », contre lequel s'insurge un autre témoin, Henri Bulawko²¹. On l'interrompt, on le contredit sans ménagement. (« Non ! », « Attention, ce n'est pas cela ! »). Le malentendu prend parfois une tournure comique lorsque l'interviewer emploie à propos des déportés l'expression « perte d'identité ». L'ironie de Primo Levi est manifeste, tant dans sa fausse naïveté (« Que signifie perdre son identité ? »), que dans son attitude d'élève appliqué (« Oui, je comprends »), et dans son commentaire final (« je l'ai peut-être dit en d'autres termes, moins techniques que celui de "perte d'identité" »). Son interlocuteur, plein de bonne volonté pédagogique, ne semble nullement percevoir cette ironie, et ne voit pas non plus combien il trahit la pensée et

¹⁷ *Conversations et entretiens*, op.cit., p.184.

¹⁸ *ibid.*, p. 93.

¹⁹ *Ibid.*, p. 85.

²⁰ *Ibid.*, p. 149.

²¹ Cité par Annette Wieworka, *L'ère du témoin*, Plon, 1998, p.164.

le style d'un auteur qui s'est toujours méfié des formules toutes faites. Le malentendu est à son comble lorsqu'il s'agit du problème de la transmission. Alors que Primo Levi met en doute la valeur du témoignage et le rôle de l'éducation, son interlocuteur, totalement insensible à ses arguments et sûr d'avoir raison, se contente d'affirmer sa propre conviction : « Je crois que la transmission des témoignages est toujours importante. »

Pourtant le malaise exprimé par Primo Levi est bien réel, et aurait mérité qu'on y accorde un peu plus d'importance. Il fait état de son expérience dans les écoles, de l'agressivité de certains élèves (« Pourquoi venez-vous encore nous raconter votre histoire... ? ») et de son incapacité à leur répondre ; de son sentiment que ses livres ont vieilli ; il parle aussi de ce qui le met le plus mal à l'aise, les questions de type religieux ou métaphysique qu'on lui pose régulièrement.

Or nous ressentons un malaise analogue à la lecture des *Conversations avec Primo Levi* de Ferdinando Camon. Tout à ses interprétations religieuses, celui-ci n'écoute pas vraiment ce que dit son interlocuteur, en détourne le sens, allant jusqu'à parler à sa place : « (ces choses-là)... selon moi, vous les dites. Vous les dites par ma bouche. »²² L'entretien se terminait par la phrase « Il y a Auschwitz, il ne peut donc pas y avoir de Dieu », et Primo Levi a ajouté au crayon « Je ne trouve pas de solution au dilemme, je la cherche, mais ne la trouve pas ». Camon, contre toute évidence, prétend que l'expression « je la cherche » vient après « je ne la trouve pas », et il l'interprète à sa manière ; Primo Levi nous indiquerait ainsi « que la recherche ne s'arrête pas au fait de ne pas trouver, et que la conclusion finale n'est donc pas ce fait, mais la recherche elle-même, qui continue. »²³ Remarque étrange, car la formule en italien étant « La cerco, ma non la trovo », c'est bien « je ne la trouve pas » qui termine le texte. Mais ce que suggère Camon est clair : de même qu'il faut absolument que les Allemands soient devenus nazis parce que « mal-baptisés », il faut que Primo Levi soit à la recherche de Dieu. On pense à l'« ami croyant » qui lui a infligé une grande souffrance en affirmant qu'il avait été « élu » et donc sauvé par Dieu pour pouvoir témoigner.

Le problème est que le témoin rescapé des camps paraît posséder (et possède en un sens) un savoir inaccessible au commun des mortels, un savoir quasiment surnaturel : il a traversé l'Enfer et en est revenu, il sait ce qu'est la souffrance extrême mais il a survécu, il est donc une sorte de revenant, et comme tel il peut nous dire ce qu'est la mort, ce qu'est le mal, si Dieu existe... On lui prête des dons prophétiques, il est là pour nous délivrer des messages, pour nous aider à nous orienter dans le présent et l'avenir. C'est ainsi que la fondation Spielberg, qui se propose de faire l'« histoire » de la Shoah en interviewant tous les survivants, leur demande de terminer l'entretien par un message à l'intention des générations suivantes²⁴. Il arrive à Primo Levi de se comparer à Tirésias, l'homme qui a fait une expérience que nul être humain ne peut normalement faire, et qui, à cause de ce savoir, a été privé de la vue tout en recevant le don de double-vue : « J'étais tombé moi aussi, il y a longtemps, sur des dieux qui se disputaient, j'avais croisé, moi aussi, des serpents sur mon chemin, et cette rencontre m'avait fait changer de condition en me donnant un étrange don d'expression. »²⁵ Pourtant, l'idée de délivrer des messages lui est totalement étrangère, et lui fait même horreur : « C'est un mot que je déteste, parce qu'il me laisse perplexe, qu'il m'habille avec des vêtements qui ne sont pas les miens, et qui appartiennent même à un type humain dont je me méfie : le prophète, le vates, le voyant. »²⁶ Le seul « message » délivré dans *Les naufragés et les rescapés* est d'ailleurs : « Il faut affiner notre discernement, se défier des prophètes et des enchanteurs... »²⁷

²² Ferdinando Camon, op.cit., p.20.

²³ Ibid., p.11.

²⁴ Annette Wieworka, op. cit., p. 147.

²⁵ Primo Levi, *La clef à molette*, 10/18.

²⁶ Primo Levi, *Le fabricant de miroirs*, Avant-propos, Livre de Poche, 1989.

²⁷ Primo Levi, *Les naufragés et les rescapés*, Gallimard 1989, p. 197.

Mais Annette Wieviorka remarque à juste titre que tous les témoins ne peuvent pas avoir la rigueur et l'exigence de Primo Levi, et qu'il est difficile de résister au désir de donner aux jeunes des « leçons d'histoire » ou des leçons de morale. J'en prendrai pour exemple la visite, dans un lycée de banlieue où j'enseignais, de deux anciens déportés de Mauthausen. C'était à l'époque de la guerre du Golfe, et l'un des deux messieurs, bien intentionné, se lança dans un virulent discours pacifiste. Le professeur d'histoire protesta violemment, les élèves prirent le parti du témoin en accusant l'enseignant de censurer ses propos, il fallut évacuer une partie de la salle, et nos témoins, atterrés, restèrent quasiment muets. Certes j'ai fait des expériences plus positives, mais toujours dans un contexte où les élèves avaient lu, avaient préparé des questions, même si une place était laissée à l'improvisation. Obtenir la parole du témoin et savoir l'écouter n'est pas chose facile, quand on veut éviter les stéréotypes habituels. Si nous avons recours à lui, c'est que nous ne voulons pas que l'histoire des camps et de la Shoah devienne un objet d'étude comme les autres, avec des chiffres rébarbatifs qu'il faut apprendre, nous ne voulons pas, comme le dit Horst Kruger, « que le rideau de l'histoire retombe et que les enfants apprennent tout cela en classe avec le même manque d'enthousiasme et le même ennui qu'un poème de Schiller »²⁸. Dans la mesure où il reste des survivants, c'est-à-dire des personnes qui ont vécu et vivent encore cette histoire dans leur chair, il nous semble qu'elle leur appartient et que nous devons leur donner la parole pour qu'ils ne redeviennent pas de simples numéros. Le refus du témoignage, après tout, est la base du négationnisme et l'historien lui-même ne peut travailler uniquement à partir d'archives et de documents officiels. Comme le disait Jean Norton Cru à propos de la guerre, « sans le "général", il ne saurait y avoir d'histoire. Mais le général est constitué de la multitude des faits particuliers. Traiter du général sans consulter ceux qui ont agi, souffert, vécu dans le détail des faits particuliers, c'est tenter de concevoir et de raconter le rêve que serait une guerre de cadres. »²⁹ L'intellect seul, « sans le secours des sens et de la chair », ne peut nous faire connaître le froid, la misère, la peur, l'horreur de mourir. Mais à l'inverse, vouloir faire de l'histoire une simple juxtaposition de témoignages, c'est purement et simplement la nier. L'intellect seul est peut-être redoutable quand il s'agit des souffrances humaines, mais le règne de l'émotion pure ne l'est pas moins. Une des raisons du malaise de Primo Levi face aux jeunes est leur « participation émotive, parfois violente, qui n'a rien d'historique ».

Faut-il dire, comme Anne-Lise Stern, que « toute pédagogie de l'horreur ne peut éviter de pousser à produire de la jouissance »³⁰ ? La compassion, l'horreur, l'indignation ne vont pas sans un certain plaisir, surtout quand on a la certitude d'avoir affaire au mal absolu, alors même que dans le présent les critères du bien et du mal semblent souvent bien flous. Chacun a le sentiment, par l'identification au témoin, d'être du côté des bons, et l'histoire ne se termine pas si mal, puisque les méchants sont vaincus. Je caricature sans doute, mais il est vrai qu'au regard de la richesse du vécu, la pensée critique et la réflexion paraissent bien ingrates, dans les deux sens du terme. C'est pourtant ce qu'une discipline comme l'histoire doit apprendre aux élèves. Annette Wieviorka pense que le témoignage ne doit pas remplacer le cours, mais que les deux sont nécessaires. Le problème est que le témoignage paraîtra toujours plus « vrai » que le cours. Cela signifie qu'il faut apprendre à réfléchir sur ce qu'est un témoignage, sur la manière dont se fait l'histoire, sur le rôle de « trouble – mémoire »³¹ de l'historien, choses dont les élèves n'ont trop souvent aucune idée.

²⁸ Horst Krüger, un bon allemand, Actes Sud, « Babel », 1993.

²⁹ Jean Norton Cru, *Témoins*, Presses Universitaires de Nancy, 1993, p.20.

³⁰ Anne-Lise Stern, "Sois déportée...et témoigne !", in *La Shoah témoignages, savoirs, oeuvres*, PUV/Cercil, 1999.

³¹ Selon l'expression de Pierre Laborie.

De manière générale, nous attendons trop du témoin, et autre chose que ce qu'il peut nous donner; non seulement des leçons d'histoire, mais des leçons de vie, des réponses à toutes les questions que nous pouvons nous poser concernant le présent et l'avenir. C'est pourquoi les doutes de Primo Levi nous semblent justifiés, et sa réflexion sur les limites du témoignage exemplaire. S'il n'est pas un prophète, il est un penseur au sens vrai du terme : un homme pour qui une vie sans examen, sans pensée critique, ne vaut pas la peine d'être vécue.

Françoise Carasso